



HANDICAP et DISCRIMINATION

HANDICAP

L'école de conduite Route 86 est un établissement recevant du public (ERP 5) et donc s'inscrit dans la lutte contre les discriminations et en particulier le handicap.

A ce titre, l'école est accessible aux personnes en fauteuil, avec notamment des passages aménagés, des largeurs de portes adaptés et des toilettes PMR.

En revanche, nous n'enseignons pas l'handi-conduite, tout simplement car les investissements à notre échelle (petite école de conduite) seraient trop importants.

Nous sommes en mesure d'enseigner de part notre expérience, à des personnes malentendantes, ayant des problèmes de vues (dans la mesure du possible), des DYS

Nous ferons au mieux pour recevoir tous les élèves, les accompagner dans leur démarche, quitte à les orienter vers des collègues spécifiquement dotés pour traiter des handicaps trop importants pour nous.

DISCRIMINATION

L'école de conduite se refuse à faire de la discrimination et ce quelque soit le domaine (religieux, genre, couleur...). Ainsi vous êtes tous et toutes les bienvenus. Evidemment notre position demande une réciprocité et si à un moment ou l'autre nous jugeons que vous diffusez un message ostentatoire ou quelque soit la manière, nous nous réservons le droit de la suite de la formation. Le respect est à double sens. CF règlement intérieur